



À compter du 1er janvier 2024, à la fois pour tenir compte de l'évolution des coûts mais également pour adapter nos services et notre patrimoine à vos besoins, Quevilly Habitat ajuste ses loyers et ses charges.

Pour améliorer

votre logement, votre environnement et vos services et notamment :

L'accessibilité :

650 locataires bénéficient tous les ans d'aménagements pour l'accessibilité de leur logement : sanitaires, cuisine, salle de bain, domotique, rampes PMR, ...

Le confort :

600 locataires par an bénéficient de travaux afin d'améliorer le confort de leur logement : remplacement sanitaires, cuisine, salle de bain, volets, VMC, peinture, ...

L'isolation thermique :

Des études thermiques sont systématiquement menées à chaque réhabilitation pour améliorer le confort thermique et **limiter la consommation** énergétique

La tranquillité :

Une présence quotidienne renforcée

- Service de tranquillité de **14h à 4h** du matin **7j/7**
- **556** caméras déployées sur le parc
- **100%** des halls équipés de contrôle d'accès sur le parc

Pour s'adapter

à la hausse des coûts et principalement :

De l'énergie :

L'électricité et le gaz des parties communes et/ou de votre logement

De la taxe foncière et des ordures ménagères

Des travaux d'entretien et de maintenance :

De plomberie, d'électricité, de chauffage, ...

Des intérêts d'emprunts :

Liés au financement des travaux de réhabilitation

Nous vous accompagnons

grâce à des aides adaptées à votre situation

Accompagnement social :

- Des équipes mobilisées dont **3 conseillères en économie sociale et familiale** pour vous accompagner en cas de difficultés dans votre quotidien
- **Prochainement : klaro**, un nouveau service pour identifier toutes les aides auxquelles vous pouvez prétendre

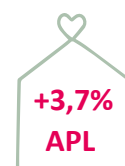


Aides de l'État
et de la CAF



Chèque énergie
de 50 à 277€

pour 20% des ménages
français les plus modestes



Aides
Personnalisées
au Logement

+3,7%
APL

Scannez-moi

